

GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE 12. Obligation de rendre des comptes

- 1. Elections conformes au droit, représentation et participation justes
- 2. Réactivité
- 3. Éfficacité et efficience
- 4. Ouverture et transparence
- 5. État de droit
- 6. Comportement éthique
- 7. Compétences et capacités
- 8. Innovation et ouverture d'esprit face au changement
- 9. Durabilité et orientation à long terme
- 10. Gestion financière saine
- 11. Droits de l'Homme, diversité culturelle et cohésion sociale
- Les 12 principes de bonne gouvernance englobent les valeurs fondamentales qui définissent une vision commune de la gouvernance démocratique européenne.
- Inscrits dans la Stratégie sur l'innovation et la bonne gouvernance au niveau local, les 12 principes aident les autorités locales à améliorer leur gouvernance et à offrir de meilleurs services aux citoyens.
- Des boîtes à outils, du matériel de formation et des grilles d'évaluation, développés par le Centre d'expertise, sont disponibles pour les autorités locales, régionales et centrales.
- Les autorités locales qui mettent en pratique les 12 principes peuvent recevoir le Label européen d'excellence en matière de gouvernance (ELoGE).



www.coe.int/good-governance/



